

Annexe C. Mission en Ukraine

Aux fins de l'examen de l'aide de la Suisse, des examinateurs du Danemark et du Portugal, des observateurs du Qatar et des membres du Secrétariat de l'OCDE se sont rendus en Ukraine en septembre 2018. Ils ont rencontré l'Ambassadeur de Suisse et le Chef du Bureau de la coopération, et leur équipes, ainsi que des représentants des autorités nationales ukrainiennes, d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux, d'organisations de la société civile suisses et ukrainiennes et du secteur privé, et des chercheurs.

Le développement en Ukraine

Les crises économique, politique et territoriale pèsent sur le potentiel de l'Ukraine

Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, l'Ukraine est le plus grand pays d'Europe continentale. La période de transition économique qu'elle a traversée après être devenue indépendante de l'Union des Républiques socialistes soviétiques en 1991 a laissé des traces profondes : ce n'est qu'en 2000 qu'elle est sortie d'une crise économique longue de dix années au cours de laquelle les inégalités spatiales se sont accentuées et la population, sous l'effet de l'émigration, de faibles taux de natalité et de taux de mortalité élevés, a diminué de 10 millions de personnes, pour s'établir à 44 millions actuellement.

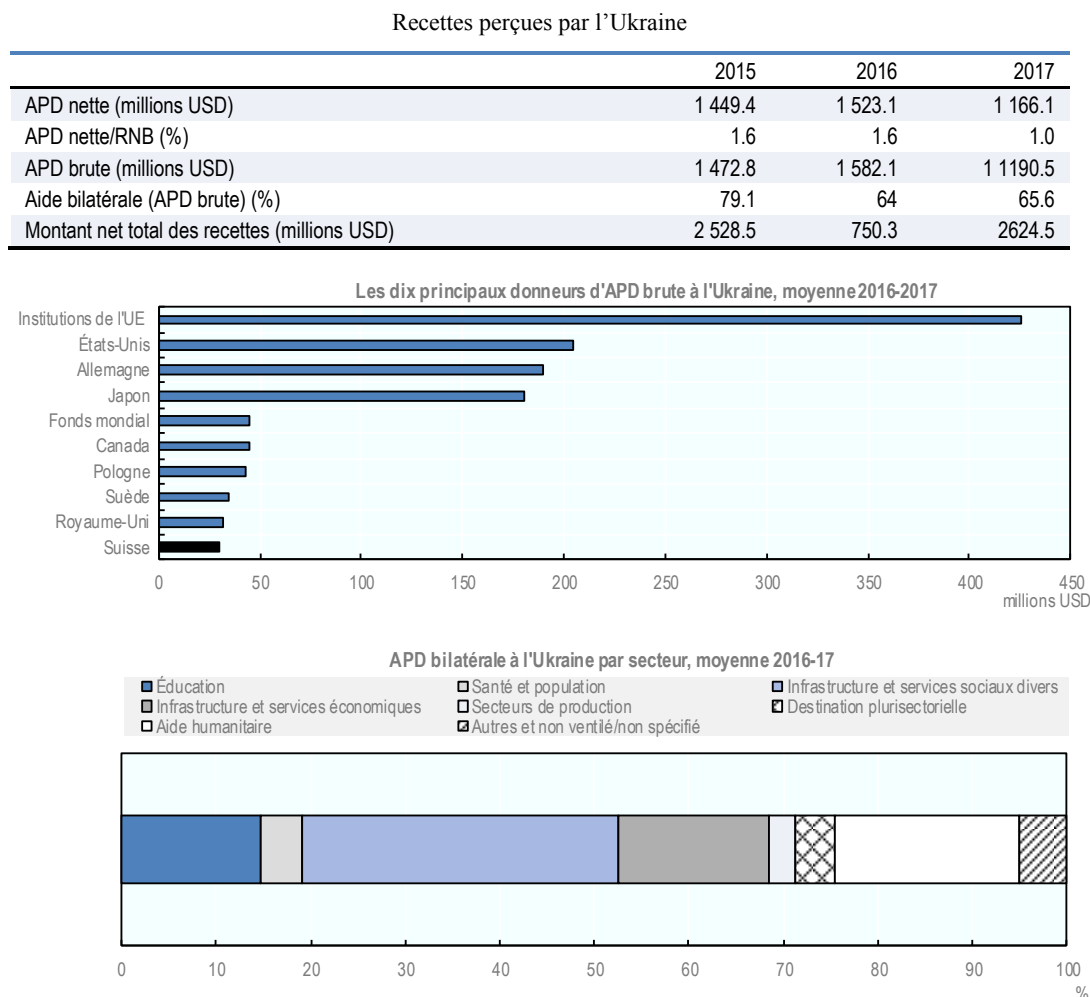
La courte période de croissance économique a marqué le pas avec la crise financière de 2008. La croissance a poursuivi sa régression après la décision du gouvernement de refuser un resserrement des relations avec l'Union européenne (UE), décision qui a provoqué le mouvement de protestation de Maïdan¹ et la destitution du Président Ianoukovitch en 2014. Depuis, l'Ukraine a connu plusieurs événements d'importance critique, dont l'annexion de la Crimée et l'éclatement d'un conflit dans la partie orientale du pays. Du fait de cette évolution, le montant total de l'aide publique au développement (APD) à l'Ukraine a doublé en valeur absolue, et a triplé en pourcentage du revenu national brut (RNB)².

Le conflit larvé qui perdure dans l'est de l'Ukraine et les tensions persistantes avec la Fédération de Russie ont des effets néfastes sur la situation économique, sociale et politique du pays. Après une contraction cumulée du produit intérieur brut (PIB) de 16 % en 2014-15, la reprise économique reste faible³. Par conséquent, la pauvreté⁴ et le chômage⁵ se maintiennent au-dessus des niveaux antérieurs à la crise. Le ralentissement du rythme d'adoption de réformes essentielles, conjugué à l'impact des facteurs de vulnérabilité macroéconomique et à l'incertitude entourant les élections de 2019, n'est guère propice à un redressement rapide⁶.

Fortes du soutien de la communauté internationale, les autorités ukrainiennes se sont résolument engagées dans un programme de réforme ambitieux et de grande portée qui

couvre plus de 60 domaines, tout en faisant face aux puissants groupes d'intérêt qui continuent de s'opposer aux réformes⁷.

Graphique C.1. Aperçu synthétique de l'aide à l'Ukraine



Source : OCDE (s.d.), « Aid at a glance charts », www.oecd.org/dac/stats/aid-at-a-glance.htm.

Un vaste effort de la Suisse en faveur du développement en Ukraine

Un partenariat de longue date pour la transition et la stabilité en Europe orientale

La Suisse entretient depuis longtemps des relations stables avec l'Ukraine. Les deux pays ont noué des relations bilatérales peu après l'indépendance de l'Ukraine, en décembre 1991, et des ambassades ont été ouvertes dans les deux pays. En 1995, le Parlement suisse a reconnu qu'il était important de soutenir l'Ukraine et d'autres pays d'Europe orientale dans leur processus de transition afin de réduire les disparités, de promouvoir le commerce et l'investissement, et d'assurer la stabilité et la paix en Europe. La Suisse a réaffirmé cet engagement à travers la Loi fédérale sur la coopération avec les États d'Europe de l'Est⁸. L'Accord-cadre de 1997 sur la coopération technique et financière, ainsi que l'ouverture, en 1999, à Kiev, d'un Bureau de la coopération suisse (SCO), ont

permis de donner un caractère formel aux activités de développement menées par la Suisse en Ukraine.

Avant l'éclatement du conflit qui se déroule à l'est de l'Ukraine, la Direction du développement et de la coopération (DDC) prévoyait de se retirer de ce pays entre 2015 et 2018⁹. Mais ce projet a été abandonné avec la survenue de la crise. Alors qu'elle présidait l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en 2014, la Suisse a pris la décision politique de maintenir pleinement sa présence en Ukraine. De plus, elle a continué à collaborer étroitement avec les présidences suivantes de cette organisation (c'est-à-dire l'Allemagne et l'Autriche). En 2016-17, la Suisse se classait au dixième rang des donateurs en Ukraine (Graphique C.1).

Politiques, stratégies et répartition de l'aide de la Suisse

Une stratégie sensible aux conflits

Le programme mis en place en Ukraine témoigne du savoir-faire de la Suisse, de sa bonne connaissance du contexte et de la sensibilité de ses interventions aux situations de conflit. Sa stratégie de coopération avec l'Ukraine pour 2015-18 met à profit les acquis de la première stratégie consacrée à ce pays, qui couvrait la période 2011-14¹⁰ (première stratégie conjointe associant la DDC et le Secrétariat d'État à l'économie [SECO]), et tient compte de l'évolution du contexte.

La nouvelle stratégie a été définie à partir d'une approche sensible aux conflits dans le but de renforcer la cohésion sociale. Concrètement, cette approche consiste à gérer les relations avec les personnes favorables ou hostiles aux réformes menées au sein de l'administration ukrainienne en s'appuyant sur un conseiller en matière de sécurité humaine (lequel met en œuvre un programme axé sur la prévention des conflits, la consolidation de la paix et les droits de la personne), à étendre le programme de développement à l'ensemble du pays¹¹ et à dispenser un soutien humanitaire axé sur l'eau et la santé. La neutralité dont peut se prévaloir la Suisse constitue sans conteste un atout pour atteindre la population touchée par le conflit ; la Suisse est en effet le seul donneur bilatéral en mesure d'intervenir des deux côtés de la ligne de contact à travers son programme humanitaire. Il y aurait toutefois lieu de renforcer encore l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix dans la stratégie-pays à venir.

Des activités techniques sont menées à l'appui du programme de réforme de l'Ukraine

La Suisse a adopté une approche globale du développement en Ukraine. Les résultats du programme (ex. : amélioration de la fourniture des services publics, de l'exercice de la redevabilité et de la participation) sont nettement perceptibles à l'échelon local, ce qui a pour effet de renforcer l'adhésion de la population aux réformes exposées dans le plan d'action de l'Ukraine à l'horizon 2020, que la Suisse soutient au niveau national. Toutefois, si la stratégie de coopération est parfaitement conforme aux priorités de l'Ukraine, elle n'a pas fait l'objet de négociations formelles avec son gouvernement, ni été entérinée par la signature de ce dernier.

La stratégie embrasse l'ensemble des grands thèmes

La Suisse a presque doublé son effort en faveur de l'Ukraine en réponse à la crise de 2014 : l'ambassade est dotée d'un budget de 99 millions CHF pour la coopération au développement sur la période 2015-18, alors que les versements se sont élevés à

57 millions CHF durant la période 2010-14 (Bureau de la coopération suisse en Ukraine, 2015^[11]). Toutefois, l'APD n'est pas systématiquement inscrite au budget national de l'Ukraine, et l'APD suisse n'est pas directement transférée à l'administration ukrainienne.

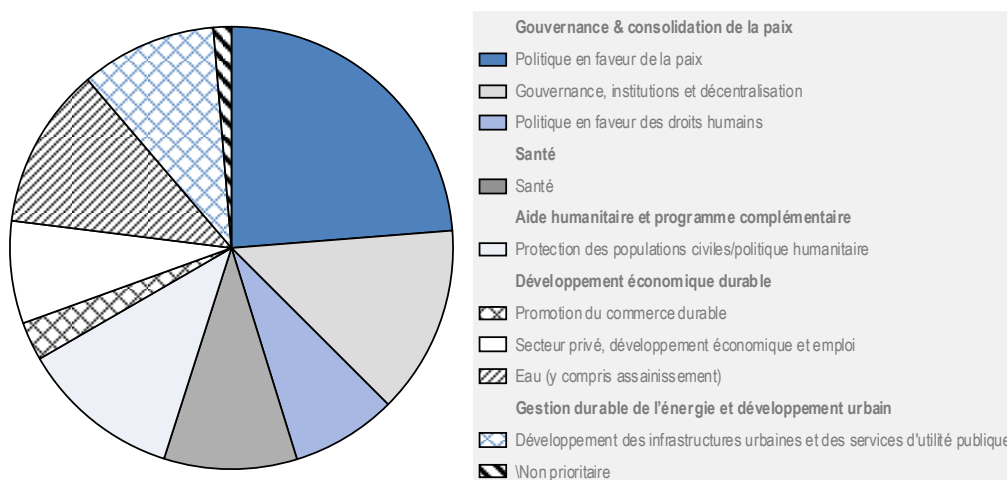
Toutes les activités menées par la Suisse en Ukraine contribuent directement à la concrétisation des priorités thématiques énoncées dans le Message sur la coopération internationale de la Suisse 2017-20 (Graphique C.2). De plus, le programme consacré par la Suisse à l'Ukraine prend concrètement en compte quatre des dix priorités nationales de ce pays, outre l'aide humanitaire, à savoir¹² :

- la gouvernance et la consolidation de la paix (33.9 millions CHF)
- la santé (9.5 millions CHF)
- la gestion durable de l'énergie et le développement urbain (39 millions CHF)
- le développement économique durable (18.1 millions CHF).

L'orientation thématique du programme de coopération de la Suisse est pleinement prise en compte dans ses apports d'APD, puisque 99 % de ses dépenses d'APD bilatérale sont consacrés aux problématiques inscrites dans la stratégie. Si son programme-pays est en théorie conforme à l'instruction donnée par les services centraux d'axer celui-ci sur quatre secteurs au maximum (Chapitre 2), les domaines visés (par exemple, le développement économique durable) restent définis de façon très générale. Un effort de recentrage à l'intérieur de chacun de ces domaines pourrait contribuer à renforcer la cohérence et la synergie entre les activités de programmation et les instruments du SECO et ceux de la DDC, impératif mis en évidence lors de l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie-pays.

Graphique C.2. Les activités menées par la Suisse en Ukraine sont conformes au Message sur la coopération internationale

APD suisse apportée à l'Ukraine par secteur, engagements en pourcentage, moyenne 2016-17



Note : Les activités relevant des secteurs non prioritaires consistent dans l'octroi de bourses d'études.

Source : D'après OCDE (s.d.^[2]), « Statistiques de l'OCDE sur le développement international », <https://doi.org/10.1787/dev-data-fr>.

Les efforts visant à l'intégration de l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes ne sont pas entièrement transposés dans la programmation

L'égalité des genres constitue un thème transversal de la stratégie-pays¹³, et le bureau de la coopération s'attache à sensibiliser ses partenaires d'exécution à la nécessité d'assurer la prise en compte systématique de cet objectif¹⁴. Le Réseau de la DDC pour l'égalité des genres apporte dans ce domaine de précieuses ressources, et les rencontres organisées tous les deux ans constituent pour le point focal de l'ambassade une bonne occasion d'enrichir ses connaissances. L'élaboration d'indicateurs sexospécifiques et la réalisation d'audits de l'intégration du principe de l'égalité des genres, ainsi que le Réseau, ont permis de renforcer encore l'intérêt pour cette problématique. Toutefois, seulement 11.6 % de l'APD bilatérale suisse en Ukraine comportaient une dimension en lien avec l'objectif de l'égalité des genres en 2016-17 (OCDE, s.d._[2]), et aucun projet ne visait directement ces inégalités. En outre, le point focal de l'ambassade dispose de peu de temps pour travailler sur cette question¹⁵, et des efforts pourraient être accomplis pour sensibiliser davantage le personnel.

Organisation et gestion

Le caractère intégré de l'ambassade de la Suisse ouvre des possibilités nouvelles

En 2017, le Bureau de la coopération suisse a été intégré dans les locaux de l'ambassade de Suisse, de sorte que l'activité de tous les services de l'administration s'inscrit désormais dans une approche « à l'échelle de Kiev »¹⁶. En raison du caractère politique de ses travaux, l'équipe locale de la Division Sécurité humaine (DSH) relève directement de l'ambassadeur et non de la section Coopération. La coordination et les échanges demeurent néanmoins forts. Par exemple, la présence de la Division Sécurité humaine permet de disposer d'analyses et de connaissances nouvelles fort utiles pour éclairer les domaines de la gouvernance et de la consolidation de la paix. Depuis son intégration, la section Coopération a réussi à mobiliser davantage d'influence politique, ce qui bénéficie au programme. Cette démarche est en effet importante pour conserver le soutien des responsables de l'élaboration des politiques à Berne, dont l'attention pourrait être attirée vers les conflits plus récents, ainsi que pour aider à faire progresser les réformes dans la situation politiquement fragile et marquée par un conflit que connaît l'Ukraine.

Malgré des degrés de décentralisation différents, la DDC et le SECO collaborent bien en Ukraine (Chapitre 4). La pratique consistant à confier à de hauts responsables la supervision de deux domaines – relevant respectivement de la DDC et du SECO – stimule l'appropriation de la stratégie et la coopération entre les organismes concernés.

Le personnel constitue un atout pour la section Coopération

Le programme suisse de coopération au développement bénéficie des services d'un personnel chevronné et dévoué. Pour bien étayer l'approche sensible aux conflits, l'ambassade a recruté des personnes de régions différentes de l'Ukraine, afin de pouvoir conserver un point de vue à la fois équilibré et critique sur la situation qui règne dans le pays. Les partenaires apprécient beaucoup la collaboration étroite qui s'exerce avec le personnel pour la supervision de la mise en œuvre des projets, démarche qui garantit la pertinence constante des efforts et l'obtention de résultats. Toutefois, le nombre considérable de petits projets et de nouveaux projets régionaux dont la gestion est assurée par des membres du personnel distincts a pour effet d'accroître la charge administrative

pesant sur les responsables des programmes, ce qui peut restreindre le temps disponible pour améliorer les projets et la planification stratégique¹⁷.

L'ambassade offre au personnel local des conditions d'emploi compétitives, et les responsables de programmes nationaux jouent un rôle non négligeable dans la gestion des projets¹⁸. Les possibilités de perfectionnement professionnel, qui constituent un volet important du dispositif d'emploi, contribuent à entretenir la satisfaction du personnel. Les réseaux thématiques internes se sont révélés utiles pour assurer la diffusion des connaissances du personnel local et vers celui-ci.

Partenariats, résultats et redevabilité

L'inscription de la programmation et du partenariat dans une démarche souple accroît l'impact dans les contextes fragiles

Le système de la coopération suisse au développement est apprécié par les autorités ukrainiennes, les partenaires au développement et les organismes d'exécution partenaires, qui le jugent souple et fiable. La section Coopération de l'ambassade est en mesure de déterminer les domaines où il peut apporter une contribution spécifique (comme celui de la santé mentale) et prendre des risques pour mettre au point des projets expérimentaux innovants concernant, par exemple, la cybergouvernance (Encadré 4.1).

Le système de suivi des changements importants concernant le développement est un instrument essentiel pour préserver la souplesse, mettre en évidence l'évolution des situations et des besoins, et ajuster les programmes en conséquence. Il permet de procéder deux fois par an à l'analyse des changements en rapport avec le développement. À partir des résultats de ces travaux, l'ambassade peut ajuster son engagement de façon à prendre en compte les possibilités nouvelles qui se font jour et l'évolution de la situation. Par exemple, le peu de volonté politique et le manque de continuité des efforts des autorités ukrainiennes dans le domaine de la santé avant 2016, comparativement aux progrès appréciables qu'elles ont accomplis sur le plan de la gouvernance (décentralisation) et à l'acceptation populaire de leur action dans ce domaine, ont incité l'ambassade à rééquilibrer le portefeuille d'activités de la DDC en faveur de la gouvernance en 2017 (Bureau de la coopération suisse en Ukraine, 2017^[3]). De plus, la souplesse en matière de programmation et la position traditionnelle de neutralité de la Suisse aident la Division Sécurité humaine et la branche humanitaire à tirer parti des occasions qui s'offrent de jouer un rôle actif dans les régions qui ne sont pas sous contrôle gouvernemental.

Un instrument d'exécution du programme humanitaire qui exige beaucoup de personnel

Les activités de transport humanitaire constituent un symbole visible de l'engagement de la Suisse dans la région orientale de l'Ukraine, en proie à un conflit. Toutefois, cette modalité d'aide humanitaire exige une main-d'œuvre nombreuse (notamment dans le cas du personnel de terrain qui doit effectuer des achats à l'échelon local) et ne fait pas progresser certains engagements internationaux de la Suisse (par exemple, au titre du Grand compromis) visant à renforcer l'utilisation de programmes fondés sur les transferts en espèces, l'aide aux intervenants locaux et le financement pluriannuel. La stratégie-pays à venir pourrait être l'occasion de réfléchir à l'avenir de cette forme d'aide humanitaire.

Le potentiel des partenaires n'est pas pleinement exploité

Dans tous les domaines, la Suisse coopère avec des partenaires très divers. Étant donné l'ampleur de la corruption en Ukraine, l'insuffisance des capacités locales et la lenteur des versements, l'ambassade a essentiellement confié à des organisations internationales ou des non gouvernementales (ONG) internationales ou suisses le rôle d'organismes d'exécution partenaires ; elle cherche cependant à élargir son portefeuille de partenariats¹⁹. La mise en place de nouveaux partenariats exige une sélection rigoureuse des partenaires, que la Suisse effectue à travers son système d'évaluation des risques (Chapitre 5).

L'intensification de l'activité de la Suisse au niveau de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix contribue à l'élargissement des partenariats. L'ambassade a récemment décidé de collaborer à un programme de soutien des moyens de subsistance mis en place par le Conseil danois pour les réfugiés, et d'apporter des fonds supplémentaires à des plateformes multilatérales existantes (Programme de relèvement et de consolidation de la paix, du Programme des Nations Unies pour le développement) ou nouvelles (Fonds fiduciaire multipartite de la Banque mondiale pour la consolidation de la paix et le relèvement en Ukraine). Ces efforts permettront d'améliorer les infrastructures et les services sociaux, de faciliter le redressement économique et de favoriser l'accroissement de la résilience sociale, la consolidation de la paix et le renforcement de la sécurité de proximité.

Les ONG sont des partenaires importants de l'engagement dans les régions touchées par un conflit. Par exemple, la Suisse collabore avec des ONG qui ont des liens avec la Crimée, afin de pouvoir obtenir des informations fiables sur la situation qui règne en matière de droits humains dans la péninsule et pour que cette question continue de figurer parmi les priorités des pouvoirs publics. Elle soutient également les activités des ONG visant à lutter contre la corruption. Ses partenaires apprécient sa démarche consistant à accorder des dons de faible montant suivant une approche souple et axée sur les résultats. Toutefois, elle soutient les ONG ukrainiennes en tant que partenaires chargés de l'exécution, et non comme partenaires à part entière recevant des contributions à leurs programmes. L'existence d'une société civile vigoureuse à l'échelon local est indispensable pour faire avancer les efforts de décentralisation et les inscrire dans la durée, car elle a vocation à demander des comptes aux élus locaux ; s'abstenir de financer les fonction de contrôle qu'exerce la société civile locale par des contributions programmes revient à ne pas saisir toutes les chances de progresser dans ce domaine. La politique concernant les ONG qui est en cours d'élaboration au niveau des services centraux devrait faciliter la définition d'une nouvelle approche du partenariat.

Enfin, l'intégration de l'ambassade et du Bureau de la coopération suisse a accru les possibilités de contact avec des entreprises suisses. Les réunions organisées à cet effet peuvent déboucher sur la mise en place de projets associant secteur public et secteur privé, comme ceux menés avec Nestlé ou Geberit²⁰. Ces projets ouvrent certes des perspectives intéressantes, mais ils exigent un engagement résolu de la part de la section Coopération pour garantir la stabilité et veiller à ce que le développement demeure l'objectif principal. Par conséquent, il est important de définir une vision plus stratégique pour la participation du secteur privé, afin de mobiliser des ressources financières additionnelles à l'appui du développement.

La coordination des donateurs stimule les efforts

La Suisse contribue à édifier les fondements nécessaires à la réalisation de réformes durables en Ukraine. Son approche en la matière consiste notamment à participer à la coordination des efforts de développement et des activités humanitaires des donateurs (notamment en prenant part aux réunions de coordination organisées à Bruxelles dans le cadre de l'UE), à réunir les principales parties prenantes pour débattre de questions politiques sensibles, ainsi qu'à promouvoir l'initiative et l'appropriation à l'échelon local²¹.

À travers l'augmentation globale de l'APD affectée à l'Ukraine, la Suisse reconnaît la possibilité de faire progresser la prise en compte de questions cruciales, au-delà des limites de son propre champ d'intervention et de ses propres moyens. S'agissant de la décentralisation, elle est aux avant-postes de la réforme depuis le début des années 2000 et s'est employée à faire en sorte que d'autres donateurs s'engagent en faveur de cette priorité essentielle pour l'Ukraine²². Elle a contribué à la création d'un conseil des donateurs, dont elle continue de financer le secrétariat. En 2018, elle a passé le relais à l'Union européenne pour la direction de ce conseil, assurée conjointement avec le ministère ukrainien du Développement régional, mais elle continue de présider le groupe de travail thématique sur la gouvernance locale, le développement régional et les services municipaux. Forte de son expérience et des résultats de son action, elle encourage ses partenaires à servir l'Ukraine dans sa totalité, y compris les territoires moins accessibles de l'est. Par ailleurs, elle coordonne avec dynamisme les activités des donateurs dans les domaines de l'efficacité énergétique, de l'agriculture et du développement du secteur privé.

En outre, bien que le programme-pays ne prévoie pas de financement spécifique pour les activités intégrant aide humanitaire, développement et paix, l'ambassade s'est mise à travailler en partenariat avec le département du Développement international (DfID) du Royaume-Uni pour la mise en œuvre d'un dispositif de promotion des moyens de subsistance financé à la fois par les fonds de développement de l'ambassade et des fonds humanitaires du DfID.

Les évaluations et l'information sur les résultats permettent de guider les projets

L'ambassade se sert des évaluations et des données de résultats pour piloter ses projets. Les échanges réguliers avec les partenaires d'exécution, ainsi que les réunions annuelles faisant le point sur les avancées et les résultats obtenus sont de bonnes pratiques. De plus, la Suisse appuie le système de gestion axée sur les résultats de ses partenaires et finance des activités de formation sur l'évaluation. Toutefois, elle n'effectue pas d'évaluations conjointes avec les autorités ukrainiennes. Elle se prive ainsi de la possibilité d'apporter un appui utile à l'Ukraine et d'honorer les engagements qu'elle a pris à Busan.

La gestion axée sur les résultats au niveau du portefeuille-pays pourrait être améliorée. Parmi les bonnes pratiques figurent la conduite prochaine d'un examen par les pairs de la stratégie pays actuelle en amont de la rédaction de la prochaine stratégie et l'élaboration des rapports annuels axés sur les résultats. Toutefois, la structure actuelle de ces rapports ne reflète pas suffisamment le cadre de résultats²³ associé à la stratégie-pays. Par conséquent, il est plus difficile de piloter le programme au niveau du domaine et du pays ; de plus, les débats entre les services centraux et l'ambassade sont principalement orientés vers les processus plutôt que vers les décisions stratégiques. La refonte en cours des rapports annuels devrait les rendre plus utiles au pilotage et favoriser la poursuite d'une réflexion de fond avec les services centraux.

Notes

- ¹ Ce mouvement est également connu sous le nom de « révolution Euromaïdan ».
- ² L'APD totale apportée à l'Ukraine a doublé, passant de 703 millions USD (à prix constants) à 1 523 millions USD en 2016 (OCDE, s.d.^[19]). Au cours de la même période, les apports nets d'APD à l'Ukraine ont triplé en pourcentage du RNB, passant de 0.4 % à 1.6 % (Banque mondiale, sans date ^[71]).
- ³ Le PIB a augmenté de 2.3 % en 2016 et de 2.5 % en 2017.
- ⁴ En 2016, 6.4 % de la population vivaient avec 5.5 USD par jour, à parité de pouvoir d'achat de 2011.
- ⁵ Le taux de chômage atteignait 9.4 % en 2016.
- ⁶ Malgré les légères avancées accomplies ces dernières années, la corruption demeure une préoccupation majeure. En 2017, l'Ukraine s'est classée au 130^e rang, sur 180 pays, sur l'Indice de perception de la corruption de Transparency International (Transparency International, s.d.^[70]).
- ⁷ Les dix domaines d'action prioritaires des autorités ukrainiennes sont les suivants : lutte contre la corruption ; système judiciaire ; organismes chargés de l'application de la loi ; gouvernance étatique et décentralisation ; système fiscal ; déréglementation et développement de l'entrepreneuriat ; sécurité et système de défense ; système de santé ; indépendance énergétique ; promotion de l'Ukraine au niveau international.
- ⁸ La Loi fédérale, qui constitue l'assise de la coopération de la Suisse avec les anciens pays communistes d'Europe orientale, prévoit également de soutenir les nouveaux États membres de l'UE, le but étant de réduire les disparités à l'intérieur de l'Union européenne. Elle a été adoptée par vote populaire en 2006 et réaffirmée en 2016.
- ⁹ Il était alors prévu que le centre de prestations Coopération et développement économiques du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) poursuive seul ses activités dans le pays.
- ¹⁰ La situation que connaît actuellement l'Ukraine demeure inchangée, ce qui a incité la Suisse à prolonger, en raison de sa pertinence, la stratégie actuelle jusqu'en 2019, alors qu'elle couvrirait initialement la période 2015-18. Cette extension est intégralement financée.
- ¹¹ Y compris les zones bordant les régions touchées par le conflit qui ne sont pas sous contrôle gouvernemental.
- ¹² Les chiffres budgétaires correspondent aux nouveaux plans de décaissement, établis à la suite de l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie de coopération.
- ¹³ Le portefeuille d'activités de la Suisse vise à corriger les déséquilibres structurels existant entre les femmes et les hommes en ce qui concerne la participation à la vie politique, l'entrepreneuriat et l'espérance de vie.
- ¹⁴ Chaque organisme d'exécution partenaire est tenu d'avoir un point focal « Genre ».
- ¹⁵ Le point focal Genre de l'ambassade n'exerce ses fonctions qu'à temps partiel (soit l'équivalent de 30 % d'un poste à temps plein). Compte tenu du peu de temps dont il dispose de ce fait, il limite ses activités à des actions d'accompagnement, au lieu d'effectuer des analyses de fond utiles aux projets.
- ¹⁶ Le processus d'intégration a été bien conduit et a comporté une manifestation conjointe visant à renforcer l'esprit d'équipe, qui a été animée avec compétence par deux organisations non gouvernementales (ONG) locales ; celle-ci a ainsi constitué un cadre utile pour des échanges

préliminaires et des prises de contact à caractère informel entre les deux équipes (ambassade et section Coopération).

¹⁷ Le montant des fonds disponibles pour l'Ukraine a doublé avec la stratégie-pays pour 2015-18, mais l'effectif du personnel n'a pas augmenté dans les mêmes proportions.

¹⁸ L'ambassade s'attache à offrir aux responsables de programmes nationaux une rémunération avantageuse, qui se situe juste au-dessous du salaire que les organisations internationales versent à leurs fonctionnaires nationaux.

¹⁹ Par exemple, la Suisse a apporté une contribution à un fonds fiduciaire de la Banque mondiale sur la santé. Ce type de démarche permet de renforcer le suivi externe, de réduire les risques de corruption et de regrouper des ressources limitées afin de produire un plus fort impact sur le développement.

²⁰ Le projet réalisé avec Geberit avait pour but d'améliorer la formation professionnelle dans le domaine des technologies sanitaires. Il comportait la définition d'un nouveau modèle de formation à partir de la pratique et des besoins du marché, ainsi que son expérimentation dans des écoles pilotes. Cet exercice ayant produit de bons résultats, le projet a été mis en œuvre au niveau national dans 25 écoles professionnelles, avec le concours du ministère de l'Éducation de l'Ukraine. Par ailleurs, Nestlé et l'ambassade étudient la possibilité de réaliser un projet pilote afin d'améliorer l'agriculture durable en offrant des services de vulgarisation agricole aux agriculteurs.

²¹ Sur la suggestion de la Suisse, la communauté des donateurs présents en Ukraine a créé plusieurs groupes de travail pour la coordination et groupes de travail thématiques, dont certains ont été placés sous la direction des autorités ukrainiennes. De plus, elle a cartographié toutes les activités de coopération au regard des priorités des pouvoirs publics. Elle a créé un site web spécial pour présenter les activités menées dans chaque secteur et expliquer en détail comment les donateurs se coordonnent entre eux et avec les pouvoirs publics.

²² Citons, par exemple, l'important projet suisse-ukrainien destiné à soutenir le processus de décentralisation en Ukraine. Pour plus d'informations, voir : <http://despro.org.ua/en/>.

²³ La stratégie définie par la Suisse pour l'Ukraine pour la période 2015-18 a été dotée pour la première fois d'un cadre de résultats détaillé.

Références

Banque mondiale (s.d.), « APD nette reçue (% du PNB) », Banque mondiale, Washington, D.C., https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/DT.ODA.ODAT.GN.ZS?end=2016&location_s=UA&start=2006&view=char (consulté le 19 novembre 2018).

Bureau de la coopération suisse en Ukraine (2017), *Mid-term Review - Swiss Cooperation Strategy for Ukraine 2015-2018*. [3]

Bureau de la coopération suisse en Ukraine (2015), *Swiss Cooperation Strategy for Ukraine 2015-2018*, https://www.eda.admin.ch/dam/deza/en/documents/laender/cooperation-strategy-ukraine_EN.pdf. [1]

OCDE (s.d.), « Statistiques de l'OCDE sur le développement international », OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/dev-data-fr>. [2]



Extrait de :

OECD Development Co-operation Peer Reviews: Switzerland 2019

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264312340-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Mission en Ukraine », dans *OECD Development Co-operation Peer Reviews: Switzerland 2019*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9a0c134d-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.